



Octobre 2020

Madame,  
Monsieur,  
Chers parents,

La situation sanitaire exclusive que nous vivons et la réflexion sur les exigences des nouveaux programmes nous obligent à revoir, en ce début d'année, la conception traditionnelle que vous connaissez du bulletin. Il n'est jamais idéal de changer « sur le vif », mais nous devons nous adapter et ce, pour le bien-être de nos élèves.

Les premières semaines ont été l'occasion, si nécessaire, de solidifier les bases, de voir et/ou revoir les acquis indispensables pour entamer cette nouvelle année. S'en est suivie une période d'évaluations formatives et parfois certificatives. La période s'achève avec les premiers conseils de classe qui permettront de faire le point sur chacun de nos élèves afin de leur proposer des outils adéquats pour la suite.

Nous pensons important de réexpliquer les notions d'évaluations formatives et certificatives car elles ont, les premières surtout, souvent été mal comprises et parfois peu exploitées. Ainsi, l'évaluation formative fait état de la progression des élèves dans la démarche d'apprentissage et permet la préparation à l'évaluation certificative. L'évaluation certificative, quant à elle, reconnaît l'atteinte des objectifs d'apprentissage par les élèves. Elle n'est plus uniquement associée aux examens mais à un bilan de compétences des élèves sur une matière donnée à un moment donné.

Ainsi, le premier bulletin porte sur le formatif et, en aucun cas, il ne sera pénalisant pour les élèves. Par contre, cette cote et le commentaire qui l'accompagne sont de la plus haute importance car ils donnent une indication sur les acquis à ce moment précis de l'année. Ils permettront donc de rectifier le tir si nécessaire. Une cote négative ou faible ne sera pas à considérer comme un boulet mais comme un défi à relever et c'est cette capacité à relever le défi et à le dépasser qui sera au centre de notre intérêt tout au long de l'année.

Vous trouverez donc dans les bulletins deux types de cotes : les formatives et les certificatives qui, elles, doivent être réussies pour réussir l'année. Comme il n'est pas possible d'évaluer toutes les compétences ou UAA certificatives durant la période des examens, la cote de certains travaux réalisés pendant l'année sera « gelée » et n'apparaîtra qu'au moment de cotes certificatives. Vous pouvez toutefois suivre l'évolution de votre enfant puisque les résultats de toutes les évaluations formatives et certificatives doivent être indiqués au journal de classe. Le bulletin ne devrait donc pas vous réserver de surprises.

Nous sommes conscients qu'il faut du temps pour intégrer ces changements et vous assurons que nous développons une réflexion en profondeur sur le bulletin et le système d'évaluation dans son ensemble afin d'arriver à une communication juste et toujours rigoureuse de l'évolution de l'apprentissage de vos enfants.

Les professeur.es restent, bien sûr, à votre disposition pour vous donner davantage d'informations sur le sujet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations,

L'équipe pédagogique